

Québec, le 27 octobre 2003

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable Bureau 2.10
Québec Qc G1R 6A6

À l'attention de Madame Ginette Giasson,
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

**OBJET : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire
de Rimouski
Réponse complémentaire à la commission**
Notre dossier : 01-755-4

Madame,

Pour faire suite à votre lettre du 20 octobre dernier, nous vous transmettons, par la présente, la réponse de la firme Technisol qui a réalisé le volet hydrogéologique de l'étude d'impact.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et nous demeurons disponible pour tout renseignement additionnel susceptible de vous être utile.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Jean Bernier, ing., M.Sc.

Directeur de projet

JB/nd

P.j.

Rimouski, le 22 octobre 2003

André Simard & Associés
2500, rue Jean Perrin,
Bureau 204
Québec (Québec)
G2C 1X1

A l'attention de :
M. Jean Bernier, ing.

Objet: Lieu d'enfouissement sanitaire
Informations complémentaires / BAPE
Puits d'eau potable
N/Dossier : RI30217.221

Monsieur,

Dans le cadre du dossier cité en titre, nous vous transmettons les compléments d'information requis par madame Ginette Giasson coordonnatrice au bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Nous reprenons ci-après les questions formulées par le BAPE et nous fournissons nos commentaires.

Au nord de l'autoroute Jean-Lesage, le sous-bassin hydrographique est différent de celui où se situe le LES actuel et l'écoulement des eaux souterraines s'effectue vers l'autoroute (conversation personnelle, M. Noël Huard, 18-11-2002). Dans ces conditions, les eaux souterraines alimentant les vingt (20) puits d'eau potable se trouvant dans ce secteur ne risquent pas d'être contaminées par le LES actuel.

Sur quelle base (mesures piézométriques?), la direction locale d'écoulement de l'eau souterraine a été établie dans ce secteur ?

La direction d'écoulement de l'eau souterraine se trouvant à l'intérieur d'un rayon de 1 kilomètre du LET et au nord de l'autoroute 20 a été établie à partir :

VTSRIKIDATA\2003\GEOTECH\RI30217.221\et032722101.doc

- Des forages et des puits d'exploration réalisés sur les terrains proposés pour construire le lieu d'enfouissement technique et sur le terrain utilisé pour le lieu d'enfouissement sanitaire;
- De la base de données informatiques des puits et forages du ministère de l'Environnement qui donne les coordonnées des puits, l'élévation, la carte topographique, la stratigraphie avec épaisseur des dépôts meubles et rocheux et le niveau statique de la nappe d'eau souterraine.
- De cartes géologiques, topographiques, cartes de dépôts meubles, de bassins versants.

Est-ce que le type de puits (puits de surface, puits artésien) et les formations aquifères exploitées par ces puits (sédiments de surface ou formations de roc) sont connus pour ce même secteur ?

En ce qui a trait à la formation aquifère exploitée par les puits situés à l'intérieur d'un rayon de 1 kilomètre du LET projeté et au nord de l'autoroute 20, celle-ci a été établie à partir de la base de données informatiques des puits et forages du ministère de l'Environnement à partir de laquelle, il est possible d'identifier pour les puits d'eau potable du secteur étudié les formations aquifères exploitées par ces puits et à partir des cartes de dépôts meubles à l'échelle 1 :50 000.

Finalement, nous réitérons notre position en ce qui a trait au risque de contamination des puits d'eau potable se trouvant à l'intérieur du rayon de 1 kilomètre du lieu d'enfouissement sanitaire actuel et du lieu d'enfouissement technique projeté à l'effet qu'il n'y a aucun risque de contamination par les activités reliées au LES actuel et au LET projeté compte tenu que les puits sont situés soit en amont (route Bel-Air) de la direction de l'écoulement de l'eau souterraine, ce qui empêche toute contamination par le LET et le LES situés en aval et/ou que les puits sont situés dans un sous-bassin hydrographique différent et/ou les puits (au nord de l'autoroute 20) sont alimentés par une nappe d'eau souterraine qui ne sera jamais en contact avec le LET projeté et/ou le LES existant.

Nous espérons le tout à votre satisfaction et vous prions d'agréer, monsieur Bernier, l'expression de nos salutations distinguées.

TECHNISOL INC.



Noël Huard, ing.
Vice-président opérations/Rimouski

NH/ss

c.c. – M. Rémi Fiola, ing. / Ville de Rimouski